

Communiqué de presse

Fournisseurs de l'Horeca : les pisciculteurs wallons aussi impactés par la crise

Les services opérationnels du Collège des Producteurs ont mis en place une enquête d'évaluation de l'impact de la crise pour le secteur aquacole wallon. Il en ressort une perte non négligeable de plus de 35% du chiffre d'affaires depuis octobre 2020 pour les producteurs qui travaillent comme fournisseurs de l'Horeca. De façon globale, le secteur essuie une perte de plus de 10% de chiffre d'affaires depuis mars 2020.

Impact de la crise sur le secteur aquacole wallon pour l'année 2020

Les impacts de la situation sanitaire ont été relativement variables en fonction des débouchés commerciaux des producteurs aquacoles wallons. Leurs principaux marchés sont les établissements Horeca ainsi que le monde de la pêche (repeuplements publics en rivière, repeuplements privés en rivière, repeuplements privés en étangs ainsi que la vente de vifs pour la pêche aux carnassiers), 2 secteurs d'activités particulièrement touchés par la crise cette année.

Catastrophe pour les producteurs fournisseurs de l'Horeca et des grossistes

Les producteurs de salmonidés (dénomination pour désigner les espèces de poissons comme la truite ou le saumon de fontaine) ont pour principal débouché les restaurateurs qui travaillent avec des produits locaux et de terroir, ou encore des grossistes. En effet, la truite wallonne représente moins de 0,5% de la consommation totale des Belges et elle est principalement consommée hors domicile (source : Collège des Producteurs). La fermeture de l'Horeca a donc entraîné des pertes variables : le déconfinement de l'été 2020 avait été très bon pour compenser les premières pertes, tandis que la saison haute en Ardenne pour l'automne-hiver a été catastrophique au niveau de la restauration. Depuis octobre 2020, le chiffre d'affaires perdu par ces producteurs est estimé à plus de 35%.

Situation presque stabilisée pour la production des esturgeons

En Wallonie, une entreprise est active dans la production de femelles esturgeon pour le caviar. Leurs activités ont connu une baisse importante durant le premier confinement, amenant à une perte de chiffre d'affaires de presque 100% en avril 2020. Depuis, on assiste à une reprise des commandes des restaurateurs qui optent davantage pour des contenants de 30gr mieux adaptés aux formules de « take away », ce qui est presque venu rééquilibrer les pertes du premier semestre 2020.

Le succès des poissons à destination des repeuplements privés et publics

Pour les producteurs qui livrent des salmonidés afin de repeupler les rivières et les étangs, 2020 a par ailleurs été plutôt signe d'une augmentation du chiffre d'affaires de près de 10%. Ceci s'explique par le succès remporté par la pêche de loisir durant l'été dernier, - avec +30% de permis de pêche vendus par rapport à 2019-, et par conséquent de l'augmentation des commandes de poissons de la part des sociétés de pêche et propriétaires d'étangs.

Grosses pertes pour les vifs de pêche

Les producteurs de vifs de pêche fournissent en fait des poissons vivants à destination des amateurs de pêche dite « au vif » : une activité de moins en moins pratiquée chez nous mais pour

laquelle il existe une demande plus importante en France, principal client des producteurs wallons. Avec la fermeture des magasins d'articles de pêche en 2020, les producteurs actifs dans cette diversification ont rencontré plus de 35% de pertes, accompagnées d'un gaspillage des poissons compte tenu leur taille devenue non-commercialisable.

Des ajustements souhaitables en termes de mesures de soutien au secteur

Pour faire face à ces pertes de revenu significatives, les aides proposées ne répondent que partiellement à la situation des producteurs aquacoles.

Concrètement, le droit-passerelle n'était pas applicable pour la majorité des piscicultures : ces dernières étant gérées à titre d'activité complémentaire, elles ne permettent pas de générer le revenu minimum nécessaire à l'octroi de ce droit. Quant aux indemnités compensatoires wallonnes, si le code NACE des pisciculteurs ne permet pas actuellement d'en percevoir (puisque celles-ci sont accordées aux entreprises obligatoirement fermées sur décision du Comité de concertation), les producteurs attendent avec impatience le lancement de l'indemnité destinée aux secteurs actifs dans le B2B, comme par exemple, les fournisseurs de l'horeca.

Chaque consommateur peut agir !

Pour les consommateurs qui le souhaitent, la plupart des producteurs de truites travaillent sur **commande en vente directe**. La liste des producteurs wallons est disponible sur le site de l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (Apaq-W) :

www.apaqw.be/poissonduterroir

A propos du secteur aquacole wallon

Le secteur aquacole wallon est caractérisé par une quarantaine de sites de production, totalisant approximativement 10.000.000 € de chiffre d'affaires. Sur cette quarantaine de sites, la moitié est composée de petites piscicultures de salmonidés gérées à temps partiel. Il y a aussi trois unités importantes d'importation et d'affinage de truites ainsi qu'une unité d'envergure en circuit fermé pour la production d'esturgeons à caviar. La production totale se compose approximativement de 200 t de salmonidés, 80 t d'esturgeons, 40 t de poissons blancs ainsi qu'une importation de plus de 1000 t de salmonidés pour l'affinage, la transformation et des repeuplements dans les pêcheries et étangs de pêche ou d'agrément privés.

Si le nombre total n'est que de 42 piscicultures en Wallonie, le secteur de la transformation du poisson compte 16 entreprises qui totalisent environ 200 emplois directs.

Contact presse

→ Pour interroger un producteur ou en savoir plus sur la production aquacole :

- Contactez Benoit THOMASSEN, Chargé de mission Aquaculture au Collège des Producteurs - 0472 88 06 59 - benoit.thomassen@collegedesproducteurs.be
- A propos de l'enquête impact covid-19 : **voir en annexe** ou **détails complets** via ce lien : <https://filagri.be/actualites/impacts-du-covid-19-sur-la-filiere-aquacole-wallonne-en-2020/>

A propos du [Collège des Producteurs](http://www.collegedesproducteurs.be) – www.collegedesproducteurs.be – www.filagri.be